

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>19.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Afghanistan, Taiwan</b>
Prozesstypen	<b>Internationale Beziehungen</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2023</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Ammann, Amando  
Barras, François  
Burgos, Elie  
Clivaz, Romain  
Escher, Regina  
Hulliger, Caroline  
Mach, André  
Porcellana, Diane  
Schnyder, Sébastien

## Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Escher, Regina; Hulliger, Caroline; Mach, André; Porcellana, Diane; Schnyder, Sébastien 2024.  
*Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Internationale Beziehungen, Taiwan, Afghanistan, 1980 – 2021.* Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 19.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Beziehungen zur EU	2
Beziehungen zu internationalen Organisationen	2
Zwischenstaatliche Beziehungen	3
Gute Dienste	5
Entwicklungspolitik	5
Aussenwirtschaftspolitik	6
<b>Landesverteidigung</b>	6
Militäreinsätze	6
<b>Wirtschaft</b>	7
Landwirtschaft	7
Internationale Landwirtschaftspolitik	7

## Abkürzungsverzeichnis

<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>WTO</b>	Welthandelsorganisation
<b>OSZE</b>	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>NGO</b>	Nichtregierungsorganisation
<b>OECD</b>	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>DEZA</b>	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>UNHCR</b>	Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
<b>KSZE</b>	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>GuS</b>	Gemeinschaft Unabhängiger Staaten
<b>IKRK</b>	Internationales Komitee vom Roten Kreuz
<b>OPEC</b>	Organisation erdölexportierender Länder
<b>UdSSR</b>	Sowjetunion

---

<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>DDC</b>	Direction du développement et de la coopération
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>HCR</b>	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
<b>CSCE</b>	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>CEI</b>	Communauté des États indépendants
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>OPEP</b>	Organisation des pays exportateurs de pétrole
<b>URSS</b>	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 30.12.1980  
REGINA ESCHER

Des tensions croissantes ont caractérisé la situation internationale en 1980, tant dans les relations Nord-Sud qu'Est-Ouest. L'écart de niveau de vie entre les pays industrialisés et ceux du tiers monde prend des proportions inquiétantes et l'on ne peut ignorer les appels, qui préconisent un transfert massif des ressources et un nouvel ordre économique mondial. Après **l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique**, la confrontation entre les deux grands de l'Est et de l'Ouest s'est accentuée.

**La politique étrangère** prend une importance toujours plus grande en raison, d'une part, du climat politique menaçant à l'échelle mondiale et, d'autre part, de l'interdépendance croissante des Etats qui s'accroît. Les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature de 1979 à 1983 (MCF 80.001) tiennent compte de cette évolution puisqu'elles accordent aux relations avec l'étranger une place plus en vue que par le passé. C'est précisément en relation avec cette nouvelle appréciation de la politique étrangère que l'on doit juger le nouveau style de direction du DFAE, voulu par le conseiller fédéral Aubert. Pour la Suisse, qui n'est pas membre des Nations Unies, cet engagement plus marqué se reflète surtout et naturellement dans des relations bilatérales plus intenses, nouées notamment à l'occasion des voyages qu'effectue notre ministre des affaires étrangères, par exemple au Portugal, en Roumanie, en Suède, Finlande, Yougoslavie et Angleterre, ainsi que lors des visites en Suisse de représentants de pays étrangers. Ces nombreux voyages du chef de notre diplomatie, cette année, ont été d'autant moins critiqués que la visite à Moscou, qui était prévue, a été radiée du programme de M. Aubert, ce qui a supprimé une pierre d'achoppement.

(c.f. aussi: Relations bilatérales avec l'URSS)

Le **postulat (Po. 79.370) Barchi (prd, TI)** a été une conséquence de la discussion concernant la réactivation de notre politique étrangère. Il a proposé de repenser la répartition des attributions entre l'exécutif et le législatif, compte tenu de notre politique étrangère qui est aujourd'hui plus engagée que par le passé. Le Conseil national n'a accepté ce postulat que partiellement.

Depuis le premier septembre, **l'ambassadeur Probst** assume la charge de **Secrétaire d'Etat du DFAE**. Comme successeur de l'ambassadeur Weitnauer, il est le numéro deux du département. Ce changement au sommet de la hiérarchie a provoqué, au début de l'année, de vives discussions dans la presse et l'opinion publique, cela d'autant plus que l'information officielle a été bien maigre à ce sujet. Le bruit selon lequel M. Weitnauer avait offert l'asile en Suisse au shah d'Iran n'a pas cessé, même après le démenti du Conseil fédéral. La plupart des observateurs ont attribué la mise à la retraite anticipée de ce haut fonctionnaire, distingué et méritant, à des divergences d'ordre personnel avec M. Aubert. La presse bourgeoise a jugé scandaleuse la politique du ministre des affaires étrangères en matière de personnel et a parlé d'un «cas Aubert». Dans une interpellation urgente, le groupe parlementaire UDC du Conseil national a demandé si le fait de se séparer de M. Weitnauer inaugurerait un changement de notre politique étrangère dans le sens d'une nouvelle dynamique. Dans sa réponse, M. Aubert a relevé que le choix des hauts fonctionnaires incombe au Conseil fédéral. Celui-ci doit s'entourer de collaborateurs qui sont, à ses yeux, les plus capables d'exercer leur fonction. Il n'y a pas lieu de s'attendre à un changement d'orientation de la politique étrangère.<sup>1</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 01.10.2004  
ELIE BURGOS

Les deux **soldats suisses blessés en Afghanistan** ont repris du service et le contingent suisse dans le pays, formé de quatre soldats, n'a pas été rapatrié.<sup>2</sup>

## Beziehungen zur EU

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 22.10.2001  
FRANÇOIS BARRAS

Suite aux attentats new-yorkais, et au terme d'une Conférence européenne élargie à 40 pays, la Suisse a adhéré à une **coalition contre le terrorisme** visant à élargir le mouvement de solidarité avec les Etats-Unis et à afficher un soutien aux actions militaires en Afghanistan. Commentant cette adhésion, Joseph Deiss a insisté sur l'importance de ne pas sacrifier à la lutte contre le terrorisme les principes essentiels du respect des droits de l'homme.<sup>3</sup>

## Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 20.12.1980  
REGINA ESCHER

Le refroidissement des relations Est-Ouest après la crise d'Afghanistan a remis longtemps en question la tenue à Madrid de **la seconde réunion** faisant suite à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Finalement, **la première phase** de cette rencontre, conçue comme un compte-rendu de l'application de l'Acte final d'Helsinki, a pu se dérouler à la fin de l'automne comme prévu. La Suisse y a trouvé un forum bienvenu pour faire entendre sa voix dans le concert de la politique européenne. Compte tenu des expériences faites à Belgrade, lors de la première réunion qui a suivi la Conférence d'Helsinki, on ne se faisait guère d'illusions sur l'issue favorable d'une telle rencontre. Il est dès lors réjouissant que la délégation suisse ait pu qualifier de satisfaisant le déroulement de la première phase de ces conversations diplomatiques. Les discussions ont été plus ouvertes et plus dures qu'à Belgrade. De nombreux Etats participants, y compris la Suisse, ont interpellé les pays de l'Est sur les violations des droits de l'homme chez eux ainsi que sur l'occupation de l'Afghanistan. La menace de la Pologne n'a été invoquée qu'indirectement par égard pour la délégation polonaise. Cependant, le climat des conversations fut meilleur qu'en 1977. En compagnie de sept autres pays neutres et non alignés, la Suisse a présenté des propositions de mesures propres à rétablir la confiance dans le domaine militaire. Elle s'est aussi prononcée pour une nouvelle réunion d'experts chargés d'examiner son projet de système européen de règlement pacifique des différends. Elle a, enfin, préconisé des améliorations dans les systèmes d'information. Ces points seront traités lors de la seconde phase de la Conférence de Madrid.  
(c.f. aussi: la précédente Conférence à Belgrade ici et ici)<sup>4</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 22.02.1991  
ANDRÉ MACH

Quatre **délégués du CICR** de nationalité suisse ont été détenus pendant près de trois mois en **Afghanistan** par une faction de la résistance afghane. Cet enlèvement a été gardé secret pendant plus d'un mois, car les ravisseurs ont exigé un silence absolu de la part des autorités helvétiques. Toutefois, aucune revendication n'a été formulée auprès du CICR. Après différentes tractations entre le CICR et les ravisseurs, les quatre otages ont été libérés sans condition. Les motifs de leur enlèvement n'ont pas été éclaircis. Un autre délégué du CICR a été détenu en Afghanistan pendant une dizaine de jours par une autre faction de la résistance.<sup>5</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 21.11.2001  
FRANÇOIS BARRAS

En revanche, Genève n'a pas été choisie pour héberger **la réunion interafghane sous l'égide des Nations Unies**. Celles-ci ont jeté leur dévolu sur Berlin pour y organiser le sommet où le futur politique de l'Afghanistan a été discuté.<sup>6</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 01.06.2015  
CAROLINE HULLIGER

Après son séjour à Singapour, Didier Burkhalter s'est rendu à Séoul pour diriger, aux côtés de son homologue sud-coréen Yun, Byung-se la **conférence asiatique de l'OSCE** en tant que président du groupe de contact de l'OSCE avec les partenaires asiatiques. Les discussions ont principalement porté sur les visions de l'Asie concernant une coopération multilatérale dans le domaine de la sécurité. En marge de la conférence, le conseiller fédéral a rencontré la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye.<sup>7</sup>

## Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 18.03.1980  
REGINA ESCHER

**MIGRIERT** L'annulation du voyage que le conseiller fédéral **Aubert** devait faire à **Moscou** est une conséquence directe de l'invasion soviétique en Afghanistan. Cette visite aurait dû avoir lieu en raison de l'universalité des relations extérieures qu'entretient la Suisse. En 1979, notre ministre des affaires étrangères avait visité l'Afrique et les Etats-Unis. Dès lors, un voyage à Moscou s'imposait. Une visite diplomatique dans un pays ne signifie pourtant nullement que l'on approuve sa politique. Si le conseiller fédéral Aubert a tout de même renoncé à son projet, c'est qu'il s'est rendu compte que le but de sa visite en URSS serait mal interprété par les milieux bourgeois, en raison de l'invasion de l'Afghanistan.<sup>8</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 22.03.1980  
REGINA ESCHER

**MIGRIERT** L'invasion de l'Afghanistan par l'URSS a donné lieu à une protestation officielle du Conseil fédéral. Celui-ci constate, avec préoccupation, que l'Union soviétique aurait violé des principes fondamentaux du droit des gens, notamment l'interdiction de recourir à la force. Comparativement à 1968, année où les troupes soviétiques étaient entrées en Tchécoslovaquie, l'indignation du peuple suisse n'a pas dépassé certaines limites. Il est vraisemblable que la grande distance qui nous sépare de ce pays a atténué le sentiment d'une menace directe. La réaction de l'opinion publique a été, toutefois, assez nette pour amener la grande puissance qu'est l'URSS à protester contre la «**campagne antisoviétique**», systématiquement menée par nos moyens de communication de masse. Selon les milieux officiels russes, celle-ci serait contraire à l'Acte final d'Helsinki. Le DFAE a rejeté cette protestation : les accords d'Helsinki ne sauraient être interprétés dans le sens d'une restriction de la liberté de presse; le droit international ne demande pas qu'un pays neutre n'exprime pas son opinion; en plus, dans une démocratie libérale, le gouvernement ne peut donner des ordres à la presse.<sup>9</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 04.10.1980  
REGINA ESCHER

L'invasion de l'Afghanistan par l'URSS a donné lieu à une protestation officielle du Conseil fédéral. Celui-ci constate, avec préoccupation, que l'Union soviétique aurait violé des principes fondamentaux du droit des gens, notamment l'interdiction de recourir à la force. Comparativement à 1968, année où les troupes soviétiques étaient entrées en Tchécoslovaquie, l'indignation du peuple suisse n'a pas dépassé certaines limites. Il est vraisemblable que la grande distance qui nous sépare de ce pays a atténué le sentiment d'une menace directe. La réaction de l'opinion publique a été, toutefois, assez nette pour amener la grande puissance qu'est l'URSS à protester contre la «**campagne antisoviétique**», systématiquement menée par nos moyens de communication de masse. Selon les milieux officiels russes, celle-ci serait contraire à l'Acte final d'Helsinki. Le DFAE a rejeté cette protestation : les accords d'Helsinki ne sauraient être interprétés dans le sens d'une restriction de la liberté de presse; le droit international ne demande pas qu'un pays neutre n'exprime pas son opinion; en plus, dans une démocratie libérale, le gouvernement ne peut donner des ordres à la presse.

**Trois interpellations urgentes concernant les conséquences de la crise afghane**, à savoir celle de la commission des affaires étrangères du Conseil national (Ip.u. 80.301), celle du groupe parlementaire PdT, PSA et POCH du même Conseil (Ip.u. 80.309) et celle d'O. Guntern (pdc, VS) au Conseil des Etats (Ip.u. 80.315), ont donné lieu à de vifs débats de politique étrangère aux Chambres fédérales. Tous les orateurs ont condamné l'invasion de l'Union soviétique, mais avec des nuances certaines. La gauche a insisté sur la nécessité de ne pas se borner à protester uniquement contre l'occupation de l'Afghanistan, mais encore contre l'exploitation d'autres pays dans le tiers monde notamment. La poursuite du dialogue avec l'URSS, dans le cadre de la Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, a été préconisée par la majorité des parlementaires, en particulier par le PRD et le PSS. Le porte-parole du groupe parlementaire indépendant et évangélique a déclaré, en revanche, qu'à ses yeux il était exclu que cette conférence aboutisse à des résultats fructueux.

La politique de **neutralité de la Suisse** lui interdit de participer au **boycottage économique de l'URSS** par les pays occidentaux. Le Conseil fédéral a, toutefois, recommandé aux entreprises suisses de ne pas aller au-delà du courant normal des échanges commerciaux avec ce pays. La Suisse ne s'est pas jointe non plus aux Etats qui ont interdit à leurs athlètes de participer aux Jeux olympiques d'été à Moscou. De même, il n'y a pas eu, comme le souhaitaient les partis bourgeois, de recommandation à nos sportifs de s'abstenir d'aller à Moscou en guise de protestation. Le Conseil

fédéral a été d'avis qu'il ne convenait pas de mélanger le sport et la politique.

L'annulation du voyage que le conseiller fédéral **Aubert** devait faire à **Moscou** est une conséquence directe de l'invasion soviétique en Afghanistan. Cette visite aurait dû avoir lieu en raison de l'universalité des relations extérieures qu'entretient la Suisse. En 1979, notre ministre des affaires étrangères avait visité l'Afrique et les Etats-Unis. Dès lors, un voyage à Moscou s'imposait. Une visite diplomatique dans un pays ne signifie pourtant nullement que l'on approuve sa politique. Si le conseiller fédéral Aubert a tout de même renoncé à son projet, c'est qu'il s'est rendu compte que le but de sa visite en URSS serait mal interprété par les milieux bourgeois, en raison de l'invasion de l'Afghanistan.

La crainte d'une autre intervention militaire de l'URSS transparaît dans la plupart des commentaires sur **les événements de Pologne**. Une répression violente contre les grèves dans ce pays du bloc de l'Est constituerait une menace pour la paix mondiale. L'USS s'est solidarisée avec les travailleurs polonais dans leur lutte sociale. De leur côté, les milieux bourgeois ont aussi exprimé leur sympathie envers les grévistes polonais. Sur ces entrefaites, le PSS a publié un communiqué qualifiant d'hypocrites ceux qui approuvent la grève dans un pays communiste, tandis qu'ils cherchent à torpiller, par tous les moyens, la démocratie économique dans leur propre pays.<sup>10</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 03.10.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Le gouvernement a décidé de s'aligner sur les **mesures de sanctions** prises par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Celles-ci ont été engagées contre le régime islamiste des talibans, suite à son refus d'extrader le terroriste Oussama Ben Laden.<sup>11</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2002  
ROMAIN CLIVAZ

**Joseph Deiss** s'est rendu au Kosovo pour une visite de travail. Il y a notamment rencontré le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Michael Steiner, Chef de la Mission des Nations Unies. Outre son voyage d'avril (voir infra) en Asie centrale, il a également visité l'Asie du Sud et a été reçu au Bhoutan, au Pakistan, et en Inde. Ces deux derniers pays sont des pays prioritaires de la DDC, mais la coopération a été limitée ces dernières années à la suite de la reprise des essais nucléaires. Un bref passage de 8 heures à Kaboul lui a donné l'occasion de se rendre compte personnellement de la situation. Le ministre des affaires étrangères s'est également rendu au Japon, principal partenaire économique de la Suisse en Asie. En déplacement en Fédération de Russie il a rencontré son homologue russe et s'est entretenu sur la poursuite de la coopération humanitaire, technique et financière. La visite officielle de travail en Iran a permis de rencontrer le président Khatami, d'écouter son avis sur la situation dans la région et de signer une convention de double imposition avec la République islamique. Lors d'une courte visite chez le voisin du Liechtenstein, Joseph Deiss a abordé les implications des négociations bilatérales en cours sur les places financières respectives.<sup>12</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 02.05.2002  
ROMAIN CLIVAZ

La Suisse a **levé les sanctions** contre cet Etat et s'est conformée aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies en modifiant l'ordonnance sur les mesures contre le régime des talibans.<sup>13</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 19.05.2004  
ELIE BURGOS

Le Tribunal fédéral, dans un arrêt rendu dans le cadre de l'affaire des frégates françaises livrées à Taïwan, a affirmé que Taïwan était « un **Etat souverain et indépendant** ». Loin d'être anodine, cette décision de la haute autorité judiciaire a mis la Confédération dans l'embarras, puisqu'elle contredit la politique du Conseil fédéral à l'égard de la Chine. Aux yeux du gouvernement, Taïwan n'est en effet qu'une « province » de cette dernière. De plus, si la Suisse reconnaissait Taïwan, cela entraînerait la rupture des relations diplomatiques avec la Chine. Le DFAE a très brièvement commenté la situation en déclarant que la décision du Tribunal fédéral n'avait pas d'influence sur la politique étrangère de la Confédération.<sup>14</sup>



#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 11.09.2006  
ELIE BURGOS

Taiwan a demandé à la Suisse, au mois de septembre, la **restitution de 520 millions de dollars** bloqués dans les banques suisses dans le cadre de l'affaire des frégates de Taiwan.<sup>15</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.10.2006  
ELIE BURGOS

La Suisse a conclu, durant l'année sous revue, un **accord de réadmission** avec l'Afghanistan et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).<sup>16</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 08.12.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

La Confédération a **restitué 20 millions de francs** détournés par l'ancien président de Taiwan.<sup>17</sup>

### Gute Dienste

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.11.2020  
AMANDO AMMANN

Im November 2020 eröffnete Bundesrat Cassis die **Afghanistan-Konferenz in Genf**, welche von der UNO und der afghanischen Regierung organisiert wurde. Die Veranstaltung diente der Diskussion von Möglichkeiten, um die Stabilität in Afghanistan zu stärken. In seiner Eröffnungsrede lobte Cassis die Wahlpartizipation in Afghanistan, trotz des blutigen Kriegs, und forderte eine politische Lösung des Konflikts. Die Schweiz setzt sich seit 2002 für die Förderung der Menschenrechte, die Stärkung des Rechtsstaats, die Verbesserung der Grundbildung, die landwirtschaftliche Entwicklung und die nachhaltige Nutzung von Ressourcen in Afghanistan ein. Von 2017 bis 2020 wendete sie dafür jährlich etwa CHF 26 Mio. auf. Cassis nutzte seine Anwesenheit an der Konferenz zudem für mehrere bilaterale Gespräche, unter anderem mit dem afghanischen Präsidenten Ashraf Gani und dem afghanischen Aussenminister Salahuddin Rabbani sowie mit dem deutschen Aussenminister Heiko Maas.<sup>18</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 13.09.2021  
AMANDO AMMANN

Im September 2021 nahm Bundesrat Cassis an der **Afghanistan Konferenz der UNO** teil, an der die Situation in Afghanistan nach der Machtübernahme durch die Taliban besprochen wurde. Das Ziel der Konferenz bestand darin, auf die grosse humanitäre Krise aufmerksam zu machen und die finanzielle Soforthilfe zu sichern. Bundesrat Cassis kündigte eine Erhöhung der Mittel für humanitäre Hilfe um CHF 33 Mio. an, womit sich die Schweizer Hilfe bis Ende 2022 auf rund CHF 60 Mio. belaufen werde. Cassis erinnerte aber auch daran, dass finanzielle Hilfe alleine nicht ausreichte, und forderte die Taliban auf, internationalen Organisationen und NGOs uneingeschränkten Zugang zur Bevölkerung zu ermöglichen. Auch die Achtung der Menschenrechte und der Minderheitenschutz müssten garantiert werden. Aussenminister Cassis traf sich im Rahmen der Konferenz unter anderem mit UNO-Generalsekretär António Guterres, um sich über die humanitäre Soforthilfe und die zukünftige internationale Entwicklungskooperation in Afghanistan zu unterhalten.<sup>19</sup>

### Entwicklungspolitik

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 07.12.2001  
FRANÇOIS BARRAS

Suite à la guerre civile et aux attaques aériennes américaines et anglaises sur le territoire afghan, **la Confédération a déployé un programme humanitaire** afin de venir en aide aux populations civiles. Un mini pont aérien a été mis en place entre Zurich et Turkménabad, alors qu'un convoi de sept camions a suivi le même trajet, acheminant des tentes, des couvertures, des sacs de couchage et des ustensiles de cuisine. L'aide suisse s'est effectuée en collaboration avec le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR). De plus, le Conseil fédéral a augmenté son soutien financier à l'Afghanistan pour l'année 2001 de 5 millions de francs, soit un total de 17,5 millions de francs. Enfin, la DDC a annoncé son intention de rétablir une présence helvétique à Kaboul: l'antenne humanitaire suisse à Islamabad devrait être déplacée dans la capitale afghane en 2002, après qu'une mission d'évaluation aura donné son feu vert. En revanche, l'éventualité du retour d'un corps diplomatique à Kaboul, retiré depuis 1979, n'a pas été discutée.<sup>20</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 30.12.1992  
ANDRÉ MACH

## Aussenwirtschaftspolitik

Malgré la situation déprimée de l'économie internationale, une concurrence très dure et un raffermissement du franc à partir de juin 1992, les **secteurs d'exportation** sont parvenus à accroître leurs livraisons à l'étranger de 4,3% en volume – 5,0% en valeur nominale –, contrebalançant ainsi la forte chute de l'activité intérieure. Les bons résultats des exportations sont répartis de manière inégale entre les principales branches. Ainsi, des taux de croissance élevés ont été enregistrés dans l'industrie chimique et plastique, l'alimentation et l'industrie horlogère. Les exportations de vêtements, après deux années positives, ont reculé, tandis que celles des biens d'investissement – machines, appareils, instruments – ont pu se maintenir à leur niveau de l'année précédente en dépit de la faiblesse des investissements sur le plan international.

L'évolution des exportations par région illustre la meilleure conjoncture économique qu'ont connu de nombreux pays extérieurs à la zone de l'OCDE, à l'exception de l'Europe centrale et orientale. Les livraisons vers les pays non-membres de l'OCDE ont augmenté de 8,5%, alors qu'elles ne progressaient que de 4,2% pour les pays membres. La proportion des exportations vers la zone de l'OCDE n'a cependant guère diminué (79,9% contre 80,7% en 1991). En moyenne, les exportations vers la CE (+4,5%) et les pays de l'OCDE non-européens (+4,0%) – à signaler: +9,3% vers les Etats-Unis et -5,4% vers le Canada – ont évolué dans des proportions similaires; seules les livraisons vers les pays de l'AELE (+2,8%) ont connu une progression légèrement plus faible.

En dehors de la zone de l'OCDE, la croissance des exportations en direction de la Chine (+32,5%) et des pays de l'OPEP (+12,7%) a été particulièrement forte. La même tendance a pu être observée pour les livraisons à différents pays récemment industrialisés du Sud-Est asiatique et de l'Amérique latine: Taiwan (+37,4%), Hongkong (+14,7%) et Mexique (+29,9%). Par contre, les exportations vers les pays d'Europe centrale et orientale ont dans l'ensemble diminué de 3,8%; cette réduction a été particulièrement marquée en ce qui concerne la CEI (-35,3%), alors que les livraisons à la Tchécoslovaquie progressaient de 34,3%.<sup>21</sup>

## Landesverteidigung

### Militäreinsätze

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 22.11.2007  
ELIE BURGOS

Au vu de la détérioration de la situation sur le terrain, le conseiller fédéral Samuel Schmid a décidé de rappeler pour le 1er mars 2008 les deux officiers d'état-major collaborant avec l'**International Security Assistance Force (ISAF)** en Afghanistan.<sup>22</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 25.02.2008  
ELIE BURGOS

L'engagement de l'armée suisse en **Afghanistan** a officiellement pris fin au mois de février, après quatre années. Depuis le début de la mission en 2003, 31 officiers, dont trois médecins, ont été engagés au total.<sup>23</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 20.08.2021  
DIANE PORCELLANA

Des membres du **Détachement de reconnaissance de l'armée 10 (DRA 10)** – force spéciale de l'armée suisse – ont été dépêchés à **Kaboul** pour aider les 30 ressortissant.e.s suisses, le personnel afghan employé par Berne et leurs familles à joindre la zone de l'aéroport contrôlée par l'armée américaine, afin que ces personnes soient rapatrié.e.s en Suisse.<sup>24</sup>

## Wirtschaft

### Landwirtschaft

#### Internationale Landwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 22.08.2003  
ROMAIN CLIVAZ

Avant la Conférence ministérielle de l'OMC prévue à Cancún (Mexique), s'inscrivant dans le cycle de Doha initié en 2001, l'Union suisse des paysans (USP) a réaffirmé ses exigences dès le début de l'année. Elle a jugé inacceptable le premier projet de l'OMC concernant les négociations agricoles. Cette libéralisation à sens unique ne réserverait la production agricole qu'aux seuls sites favorisés et la multifonctionnalité ne serait plus reconnue. C'est lors d'une séance au mois d'avril que le **Conseil fédéral a défini**, entre autres, le **mandat agricole pour les négociations de l'automne**. Il y mentionnait, d'une part, son engagement pour l'adoption de règles favorisant la multifonctionnalité, d'autre part, la nécessité d'adopter des chiffres réalistes de réduction des droits de douane et des subventions. Une libéralisation par étape lui semblait plus souhaitable que des changements en bloc. Il a également estimé que les projets présentés par l'OMC ne remplissaient, en l'état, pas les exigences de la délégation suisse et ne pouvaient pas servir de base de négociation. Une proposition concrète de la Suisse à l'OMC a été présentée à la presse durant la troisième semaine d'août. L'ambassadeur Luzius Wasescha, responsable du dossier au Secrétariat d'Etat à l'économie, a annoncé que la Suisse s'était alliée à un certain nombre de pays (Bulgarie, Taiwan, Islande, Corée du Sud, Liechtenstein) pour que la vulnérabilité et la petite taille de leurs secteurs agricoles soient prises en compte avec le maintien d'un niveau d'aide étatique suffisant. Il a également rappelé que la Suisse s'engageait pour les aspects non commerciaux de l'agriculture comme l'information du consommateur, la protection de l'environnement ou la défense des appellations d'origine.<sup>25</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 25.05.2004  
ELIE BURGOS

Suite à l'échec de la Conférence de Cancún, la délégation suisse dirigée par l'ambassadeur Luzius Wasescha a pris part, à la fin du mois de mars à Genève, à la reprise des **négociations dans le cadre de l'OMC**. L'ambassadeur a annoncé que la Suisse et le G10, groupe des dix pays importateurs nets de produits agricoles (Suisse, Bulgarie, Taiwan, Islande, Corée du Sud, Japon, Israël, Liechtenstein, Ile Maurice, Norvège) étaient d'accord d'envisager l'élimination de toutes leurs subventions aux exportations, à condition que leurs positions sur l'accès aux marchés et les aspects non commerciaux de l'agriculture soient pris en considération. Ces pays défendent les subventions agricoles et les droits de douane élevés qui protègent leurs produits « sensibles » (tel le riz, défendu par des tarifs de 500% au Japon). **L'Union suisse des paysans (USP)** s'est encore une fois clairement positionnée contre cet accord agricole ne convenant, selon elle, qu'à une poignée de pays exportateurs. Elle a mis en garde que les agriculteurs suisses pourraient perdre plus de 2,5 milliards de francs par année si les scénarios en discussion à l'OMC aboutissaient. Pour l'USP, la principale menace pour l'agriculture suisse est la réduction des droits de douane frappant les produits agricoles étrangers, qui pourrait faire diminuer les recettes de l'agriculture jusqu'à 25%. Elle plaide par conséquent en faveur de droits de douane offrant de la souplesse dans leur application à l'échelon national, et a déploré finalement que les négociations n'aient pas pris en compte la multifonctionnalité de l'agriculture suisse.<sup>26</sup>

1) BO CE, 1980, p. 139 ss.; BO CN, 1980, p. 136 ss.; BO CN, 1980, p. 309 ss.; BO CN, 1980, p. 50 s.; BaZ, 7.2. und 9.4.80; NZZ, 13.2., 5.3., 10.4., 24.6. und 8.11.80; SGT, 15.2.80; TW, 8.3.80; Vat., 19.3.80; 24 Heures, 23.4., 2.9. und 9.11.80; TLM, 30.6., 21.10. und 28.10.80; TA, 1.9.80.; FF, I, 1980, p. 615 ss.; FF, I, 1980, p. 761 ss.; Rapport sur les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature de 1979 à 1983 du 26.02.1980; Sur l'importance de la politique extérieure, cf. Innen- und Aussenpolitik. Primat oder Interdependenz?, Festschrift zum 60. Geburtstag von W. Hofer, Bern 1980.

2) LT, 1.10.04.

3) 24h, 22.10.01.10

4) Brunner (1980). La CSCE, véhicule de politique étrangère pour la Suisse.; En ce qui concerne la poursuite du dialogue Est-Ouest, cf. CF Aubert dans Documenta, 1980, no 1, p. 5 ss. et 12 ss.; NZZ, 296, 19.12.80; 24 Heures, 295, 19.12.80; TLM, 354, 20.12.80.; Rikliin (1981). Audiatur et altera pars.; Un cas concret de violation des droits de l'homme, survenu en URSS, c'est-à-dire l'exil du physicien Sakharov, a provoqué, au printemps, une protestation du Conseil fédéral: NZZ, 21, 26.1.80; TLM, 26, 26.1.80; 24 Heures, 21, 26.1.80.

5) JdG, 22.2.91; LM, 22.2.91; presse du 29.3. et 19.8.91.

6) Presse du 21.11.01

7) Communiqué du DFAE du 01.06.15; Communiqué du DFAE du 01.06.2015

8) BO CE, 1980, p. 128; BO CN, 1980, p. 294; NZZ, 26, 1.2.80; TLM, 32, 1.2.80; Vat., 26, 1.2.80; Lib., 141, 19.3.80.; SP-Information, 70, 21.2.80.

9) NZZ, 65, 18.3.80; 66, 19.3.80; TLM, 78, 18.3.80; BaZ, 70, 22.3.80.; NZZ, 7, 10.1.80; 24 Heures, 7, 10.1.80.

10) BO CE, 1980, p. 125 ss. et 128; BO CN, 1980, p. 255; BO CN, 1980, p. 290 ss. et 294; NZZ, 10.1., 1.2., 18.3., 19.3. et 28.8.80; 24 Heures, 10.1.80; TLM, 1.2., 18.3., 20.8., et 28.10.80; Vat., 1.2.80; SP-Information, 21.2. et 4.9.80; Lib., 19.3.80; VO, 21.3.80; JdG, 24, 3.80; BaZ, 22.3.80; TW, 22.8.80.

11) LT, 3.10.00

- 12) LT, 3.5.02; presse des 22, 23, et 24.4.02; presse du 5.6.02; presse du 2.7.02; NF, 28.10.02; NZZ, 26.11.02.
- 13) LT, 2.5.02.
- 14) Lib., 19.5.04.
- 15) LT, 11.9.06.
- 16) LT, 6.10.06.
- 17) LT, 8.12.10.
- 18) Medienmitteilung EDA vom 24.11.20
- 19) Medienmitteilung EDA vom 13.9.21; 24H, 14.9.21; Blick, 15.9.21
- 20) LT, 7.12.01
- 21) FF, I, 1993, p.312ss.
- 22) LT, 22.11.07.
- 23) NZZ, 25.2.08.
- 24) LT, 20.8.21
- 25) Communiqués de presse de l'USP des 17.2 et 24.3.03 (prises de position concernant le premier projet de l'OMC); communiqué de presse du DFE du 9.4.03 et presse du 10.4.03; presse du 22.8.03 (présentation de la proposition suisse); communiqué de presse de l'USP du 26.8.03 et presse du 27.8.03 (mobilisation de la « Coordination OMC »); presse du 28.8.03 (présentation du mandat définitif); LT, 6.9.03 (réactions du monde économique aux menaces de référendum).
- 26) Communiqué de presse de l'USP du 24.5.04; LT, 25.5.04.; TG, 26.3.04.